



COUPE **QUÉBEC** ESCALADE

Guide de l'organisateur

Saison 11
2019-2020

Table des matières

Table des matières

Échéances importante	5
Budget et tarifications	6
1.1 Frais de sanction.....	6
1.2 Ristourne FQME.....	6
Ressources humaines	8
1.3 Bénévoles.....	8
1.4 Juges.....	9
1.5 Ouvriers	10
SUGGESTION - HORAIRE PRÉLIMINAIRE.....	11
1.6 Bloc A – Junior - Open.....	11
1.7 POINTS IMPORTANTS pour l’horaire bloc A-Jr-Open.....	12
1.8 Bloc B-C.....	13
1.9 Points importants bloc B-C	14
1.10 Difficulté A – Jr - Open	15
1.11 Difficulté B- C- D- E	16
FORMATS POSSIBLE DE COMPÉTITION.....	17
1.12 BLOC.....	17
Événement local.....	17
Championnat provincial.....	17
1.13 Difficulté	17
B / A / Jr / Open	17
Événement local.....	17
C / D / E	17
Événement local.....	17
Championnat provincial.....	18
OBLIGATIONS DE L’ORGANISATEURS.....	19
1.14 SECTEUR COMMUNICATION PROMOTION PARTENARIAT.....	19
Communication	19

ENTENTE entre L'ORGANISATEUR ET LA FÉDÉRATION.....	22
1.15 PAIEMENT ET TARIFICATION.....	22
1.16 OBLIGATIONS DE L'ORGANISATEUR.....	23
1.17 OBLIGATIONS DE LA FÉDÉRATION	25
1.18 OBLIGATION MUTUELLE	25
RÉSILIATION.....	26
SANCTION.....	26

Préface

Le présent document est divisé en deux sections. La première section propose des lignes directrices vous permettant d'organiser un événement Coupe Québec selon les standards et d'optimiser votre temps d'organisation. La seconde section présente les obligations mutuelles entre les organisateurs (ORGANISATEUR) et la fédération.

Ce document a été rédigé avec la collaboration de plusieurs organisateurs d'événement Coupe Québec depuis les débuts.

Section 1

Échéances importante

Voici les principales dates d'échéance à prévoir dans la planification de l'organisation d'un événement Coupe Québec.

Juin

- Remplir le formulaire d'application afin de faire savoir son intérêt à tenir un événement Coupe Québec

Août

- Confirmation de la part de la FQME du calendrier pour la saison à venir

4 mois avant votre événement

- Mise en place des stratégies de communications et de promotion (affiches?, t-shirt?)
- Recherche de commanditaires si pas déjà entamé
- Création du budget d'événement adapté à votre centre

3-2 mois avant votre événement

- Application de vos plans de communication, de recrutement, etc.
- Planification globale de l'événement (besoin ressources matériels et humaines, etc.)
- Achats d'équipement si nécessaire (prises, cordes, volumes, etc.)
- Recherche de bénévoles à l'interne (membres, employés)
- Réalisation de l'horaire et envoi pour approbation de la FQME
- Avertir votre clientèle de la tenue de l'événement

1 mois avant votre événement

- Promotion de l'événement
- Recherche active de bénévoles (juges, ouvreurs, aide général)
- Publication de l'horaire officiel (par la FQME)
- Ouverture des inscriptions (par la FQME)
- Relayer les informations véhiculées par la FQME

Budget et tarifications

La tarification pour les événements de la Coupe Québec sont les mêmes pour l'ensemble des événements.

1.1 Frais de sanction

Les frais de sanctions sont un montant fixe en début de saison, ce montant permet l'organisation administrative de l'événement.

Événement locaux bloc et difficulté : 150\$

Événement locaux de vitesse : 75\$

Championnat bloc et difficulté : 350\$

Championnat de vitesse seulement : 75\$

1.2 Ristourne FQME

La ristourne de la FQME sert à payer les officiels, équipements et médailles. Sans ce montant la FQME ne peut malheureusement pas supporter le circuit Coupe Québec.

- **Don événement locaux (bloc et difficulté) : 7\$ ***
- **Don événement de vitesse seulement : 5\$ ***
- **Don événement provincial (bloc et difficulté) : 10\$ ***
- **Ristourne événement de bloc et difficulté : 20\$**
- **Ristourne événement vitesse seulement : 5\$**

** La FQME invite fortement les organisateurs à effectuer un don au montant proposé par inscriptions. Le don sera bonifié de 240% par le ministère dans le cadre du programme Placement Sport et soutiendra le développement du sport au Québec.*

Voici un exemple de budget pour un événement Coupe Québec Local qui peut vous servir de point de départ dans l'organisation de votre événement.

3h/jour x 14\$/l

Modèle - Événement Local Coupe Québec

***Seuls les montants surlignés en rose pâle sont définis par la FQME.

Tous autres montants restent à la discrétion de l'organisateur et peuvent varier selon l'événement.

Produit	Quantité	Prix	Total	Notes
Inscriptions Juv B, A, Junior et Élite	100	72,00 \$	7 200,00 \$	
Inscriptions Juv D et C		52,00 \$	- \$	
Total			7 200,00 \$	

Charges	Quantité	Prix	Total	Notes
Inscription cote part FQME	100	27,00 \$	2 700,00 \$	la fqme par inscription
Frais de sanction fqme	1	150,00 \$	150,00 \$	

Ressources Humaines	# de jours	Prix	Total	Notes
Chef Ouvreur	3	250,00 \$	750,00 \$	urnis par la fqme
Assistant Chef Ouvreur	3	200,00 \$	600,00 \$	urnis par la fqme
Ouvreur apprenti	3	- \$	- \$	ation, non-rémunéré
Ouvreurs 1	3	160,00 \$	480,00 \$	3h/jour x 16\$/h)
Ouvreur 2	3	160,00 \$	480,00 \$	3h/jour x 16\$/h)
Ouvreur 3	3	160,00 \$	480,00 \$	3h/jour x 16\$/h)
Juge en Chef	1	150,00 \$	150,00 \$	urnis par la fqme
Équipe de premier soins	1	300,00 \$	300,00 \$	urnis par la fqme
Organisateur/Coordonateur	2	200,00 \$	400,00 \$	0h/jour x 20\$/h
DJ		- \$	- \$	Optionnel
Maitre de cérémonie		- \$	- \$	Recommandé
		Total	\$ 2 940,00	
Total (après avoir retirer les frais déboursés par la FQME)			660,00 \$	

Achats et Dépenses	Prix	Total	Notes
Prix de présence	- \$	- \$	Recommandé
Bannières et posters Promo	100,00 \$	- \$	Optionnel
Envoie postal	50,00 \$	- \$	Optionnel
Nourriture Bénévoles	1 300,00 \$	300,00 \$	Obligatoire
Video	1 000,00 \$	- \$	Optionnel
Diffusion en direct	3 500,00 \$	- \$	non-recommandé
Photographe	100,00 \$	- \$	Optionnel
T-shirt d'événement	- \$	- \$	Optionnel
Location Équipement audio-visuel	200,00 \$	- \$	Recommandé
Location chrono	1 350,00 \$		Fournis par la fqme
Imprévus	1 300,00 \$	300,00 \$	
	Total	\$ 600,00	

Fermetures du centre	# de jours	Prix	Total
Fermeture partielle pour ouvreurs	2	750,00 \$	1 500,00 \$
Fermeture du centre, jour de l'événem	1	1 500,00 \$	1 500,00 \$
	Total		\$ 3 000,00

Total des Charges	\$ 7 110,00
Benefice	\$ 90,00

Ressources humaines

1.3 Bénévoles

Pour un événement de bloc A-Jr-Open et B-C

- Qualification : 10 juges (2 circuits de 5 blocs)
- 4 personnes afin de coordonner les déplacements durant la qualification
- Finale : 8 juges (2 circuits de 4 blocs)
- 4 personnes afin de coordonner les déplacements durant la finale

Pour un événement de Difficulté A-Jr-Open et B-C-D-E

- D : 1 juge par voie (4)
- Autres catégories : 2 juges par voie (au moins un qui a de l'expérience)
- 4 personnes afin de coordonner les déplacements durant la finale
- C/D : 1 assureur de moulinette par voie plus 1 assureur flottant
- A/B/junior/open : 2 assureurs de lead par voie, formé par la FQME
Les assureurs doivent avoir au moins 18 ans et suivre une formation d'assureur de compétition (donnée par la FQME). La formation est donnée gratuitement dans la semaine précédant la compétition.

Informations importantes pour la sélection des bénévoles

- Le juge primaire de voie ou de bloc doit avoir au moins 16 ans
- L'assistant juge de voie ou de bloc doit avoir au moins 14 ans
- Pour les coordonnateurs d'isolation, il doit y avoir un homme et une femme pour accompagner les athlètes aux toilettes
- Il y aura une formation de juge donnée par la FQME. Pour le bloc, la formation sera donnée le matin de la compétition. Prévoir 1 heure pour la formation. Pour la voie, la formation aura lieu durant la semaine précédant la compétition.
- Les juges doivent être présent au moins 30 minutes avant la ronde qu'ils vont juger
- Les coordonnateurs d'isolation doivent être présent au moins 15 minutes avant l'ouverture de la zone d'isolation

1.4 Juges

- **Le juge en chef et son assistant sont sélectionnés et rémunérés par la FQME.**
- La catégorie Open nécessite automatiquement un assistant juge.
- L'inclusion d'un apprenti n'affecte pas le nombre de juge puisque sa formation ajoute une charge de travail pour le juge en chef et son assistant.
- Pour un événement Local ; le juge en chef et l'assistant doivent être certifiés niveau 2.
- Pour un événement Provincial ou Série Nationale CEC; Le juge en chef doit être certifié niveau 3 et l'assistant doit être certifié niveau 2.

	Juge en chef	Assistant Chef	Apprenti
	FQME		
Juv B, C, D et E	X		Optionnel
Open, Jr, A	X	X	Optionnel
Toutes catégories : Open, Jr, A-B-C-D	X	X	Optionnel

1.5 Ouvreurs

- **Le chef ouvrier et son assistant sont sélectionnés et rémunérés par la FQME.**
- Ce sont les catégories qui affectent le nombre d'ouvriers et non par le type d'événement. (local, provincial, bloc ou diff.)
- La catégorie Élite nécessite automatiquement un assistant chef ouvrier.
- **L'inclusion d'un apprenti n'affecte pas le nombre d'ouvriers requis puisque sa formation ajoute une charge de travail pour le chef ouvrier et l'assistant.**
- L'organisateur a l'option d'ajouter 1 ouvrier supplémentaire à sa guise, s'il désire former ses ouvriers.
- L'équipe d'ouvrier doit rester la même tout au long de l'organisation de l'événement.
- Le chef ouvrier doit approuver la sélection de l'équipe d'ouvriers au minimum de 3 semaines avant la tenue de l'évènement.
- Pour un événement Local le chef ouvrier et l'assistant doivent être certifié niveau 2.
- Pour un événement Provincial ou Série Nationale CEC; Le chef ouvrier doit être certifié niveau 3 et l'assistant doit être certifié niveau 2.
- Les ouvriers sont sélectionnés et rémunérés par l'organisateur (centre hôte).

	Chef Ouvrier	Assistant Chef	Apprenti	Ouvrier 1	Ouvrier 2	Ouvrier 3	Ouvrier 4	Ouvrier 5
	FQME			Organisateurs				
Juv B, C et D	X		Optionnel	X	X	X		
Open, Jr, Juv. A	X	X	Optionnel	X	X	X		
Toutes catégories Open, Jr, Juv. A-B-C-D	X	X	Optionnel	X	X	X	X	X

SUGGESTION - HORAIRE PRÉLIMINAIRE

1.6 Bloc A – Junior - Open

7H30	ACCUEIL / OUVERTURE ISO - TOUTES CATÉGORIES
8H30	FERMETURE ISO - RENCONTRE TECHNIQUE
9H-16H	QUALIFICATION - JUV. A, JUNIOR ET ÉLITE
17H30	OUVERTURE ISO FINALISTES - JUV. A, JUNIOR ET ÉLITE
18h00	FERMETURE ISO FINALISTES - RENCONTRE TECHNIQUE
18H30 -	FINALE - JUV. A, JUNIOR ET ÉLITE
20H00	
20H00 -	FINALE - JUV. A, JUNIOR ET ÉLITE
21H30	
21H45	REMISE DES MÉDAILLES

1.7 POINTS IMPORTANTS pour l'horaire bloc A-Jr-Open

1. Minimum de 2 heures entre la ronde de qualification et finale
2. L'iso doit être ouvert au minimum 30 minutes et fermé au maximum 1h avant le début de la ronde suivante.
3. Ronde de qualification - 4 circuits de 5 blocs (20 blocs). C'est-à-dire :
 - 1 circuit Open et Junior homme,
 - 1 circuit Open et Junior femme,
 - 1 circuit A homme (peut être le circuit Junior modifié)
 - 1 circuit A femme (peut être le circuit Junior modifié)

Ronde de finale - 2 circuits de 4 blocs (8 blocs)

format : 5 on/5 off

- Circuit 1 - homme open, A et junior (modification légère entre les catégories A et Junior)
 - Circuit 2 - femme Open, A et junior
4. Le calcul de temps par catégorie
5 minutes par compétiteur + 50 minutes
15 compétiteurs x 5min + 50 minutes = ronde de 2h05
30 compétiteurs x 5min + 50 minutes = ronde de 3h20
50 compétiteurs x 5min + 50 minutes = ronde de 5h
 5. L'affichage des résultats doit être annoncé et fait maximum 1h après la fin de la ronde.
 6. La période de contestation doit être de 20 minutes pour la ronde de qualification et 5 minutes pour les autres rondes.
 7. Prévoir 1h30 pour le changement des blocs entre la ronde de qualification et finale.

1.8 Bloc B-C

7H30	ACCUEIL / OUVERTURE ISO - TOUTES CATÉGORIES
8H30	FERMETURE ISO - RENCONTRE TECHNIQUE
9H-15H	QUALIFICATION – B-C
16H30	OUVERTURE ISO FINALISTES – B-C
17h00	FERMETURE ISO FINALISTES - RENCONTRE TECHNIQUE
17H30 -	FINALE – B-C
19H00	
19H00 -	FINALE – B-C
20H30	
20H45	REMISE DES MÉDAILLES

1.9 Points importants bloc B-C

8. Minimum de 2 heures entre la ronde de qualification et finale
9. L'iso doit être ouvert au minimum 30 minutes et fermé au maximum 1h avant le début de la ronde suivante.
10. Ronde de qualification - 4 circuits de 5 blocs (20 blocs). C'est-à-dire :
 - 1 circuit C homme,
 - 1 circuit C femme,
 - 1 circuit B homme (peut être le circuit C modifié)
 - 1 circuit B femme (peut être le circuit C modifié)

Ronde de finale - 2 circuits de 4 blocs (8 blocs)

format : 5 on/5 off

- Circuit 1 - femme B et C (modification légère entre les catégories B et C)
 - Circuit 2 - homme B et C (modification légère entre les catégories B et C)
11. Le calcul de temps par catégorie
5 minutes par compétiteur + 50 minutes
15 compétiteurs x 5min + 50 minutes = ronde de 2h05
30 compétiteurs x 5min + 50 minutes = ronde de 3h20
50 compétiteurs x 5min + 50 minutes = ronde de 5h
 12. L'affichage des résultats doit être annoncé et fait maximum 1h après la fin de la ronde.
 13. La période de contestation doit être de 20 minutes pour la ronde de qualification et 5 minutes pour les autres rondes.
 14. Prévoir 1h30 pour le changement des blocs entre la ronde de qualification et finale.

1.10 Difficulté A – Jr - Open

7h30 –8h30 : Inscription

8h30 –8h45 : Rencontre technique

9h00 – 11h30 : Qualification 1 Juvénile A, Jr, Élite

12h30 – 15h00 : Qualification 2 Juvénile A, Jr, Élite

15h30 – 16h00 : Ouverture-Fermeture de la zone d'isolation

17h00-19h00 : Finale toutes les catégories

1.11 Difficulté B- C- D- E

7h00 -8h00 : Inscription

8h30 -11h00 : Ronde catégorie C

11h00 - 14h00 : Qualification B

14h30 - 17h00 : Ronde catégorie D / E

16h00 - 17h00 : Ouverture-Fermeture de la zone d'isolation (B)

17h00-18h30 : Finale B

FORMATS DE COMPÉTITION

1.12 BLOC

Événement local

1. Catégorie C, B, A, Jr et Open Qualification et Finale.
 - a. Qualification : « à vue » (pour toutes les catégories) (chapitre 3.1.3) avec 5 blocs par catégories.
 - b. Finale : 4 problèmes « à vue »

Championnat provincial

1. Deux (2) tours dénommés **Qualification et Finale**.
 - a. Qualification : « à vue » avec un minimum 5 blocs par catégorie (C, B, A, Jr et Open)
 - b. Finale : 4 problèmes « à vue » par catégorie (C, B, A, Jr et Open)

1.13 Difficulté

B / A / Jr / Open

Ces compétitions peuvent se dérouler selon les dispositions suivantes :

Événement local

1. Catégorie Élite (OPEN)
 - a. Deux (2) tours dénommés Qualification et Finale
 - i. Qualification : **2 voies** réalisées « flash »
 - ii. Finale : **une voie** « à vue » obligatoirement

C / D / E

Événement local

1. Un (1) tour seulement.
 - a. Déroulement : «**4 voies** réalisées « flash »

Championnat provincial

C / B / A / Jr / Open

1. Deux (2) tours dénommés Qualification, Demi-finale, et Finale
 - a. Qualification : **2 voies** « flash »
Finale : **une voie** « à vue » obligatoirement

SECTION 2

OBLIGATIONS DE L'ORGANISATEURS

1.14 SECTEUR COMMUNICATION PROMOTION PARTENARIAT

Communication

Presse :

La FQME prendra toutes les mesures utiles pour diffuser l'information à la presse écrite, parlée et télévisée ainsi qu'à ses clubs et ses licenciés. A cette fin elle prendra contact avec l'organisateur lui-même.

Communiqués de presse :

Avant, durant et après l'événement les communiqués de presse seront rédigés par la FQME puis validés par l'organisateur avant envoi à la presse locale et provinciale.

Site internet :

Pour les compétitions provinciales, seule la FQME diffusera via son site internet les informations pertinentes concernant l'événement, ceci afin d'éviter les erreurs et informations contradictoires. Les organisateurs devront se référer au site de la FQME pour ce qui concerne l'ordre de passage, l'horaire de la journée et les résultats.

Les journalistes :

Sur demande auprès de la FQME par les journalistes eux-mêmes, des accréditations presse seront octroyées par l'organisateur. La FQME transmettra la liste des journalistes concernés et l'organisateur sera chargé de remettre les accréditations sur place, le jour de l'événement.

Les photographes :

L'organisateur devra désigner un photographe local auprès duquel la FQME peut obtenir des photos libres de droit et légendées pour une éventuelle publication. En cas d'absence de désignation d'un photographe officiel, la FQME s'octroie le droit d'en nommer un.

L'organisateur se charge de permettre aux photographes de travailler dans les meilleures conditions

Vidéo :

Les vidéos bilan de compétition peuvent être gérées par l'Organisateur. Cependant la présence du logo de la FQME est obligatoire et devra être validé avant toute diffusion. (compétition@fqme.qc.ca)

Webdiffusion :

Lorsque le budget fédéral le permet, la production et la retransmission en direct des championnats provinciaux de chaque discipline sont assurées par la FQME. Les aspects commerciaux de la webdiffusion sont établis exclusivement avec la FQME. L'organisateur est libre d'organiser une webdiffusion en-dehors des championnats. Pour les prises de vue, l'organisateur se conformera aux directives des réalisateurs de la webdiffusion.

En cas de Championnat Canadien ayant lieu dans une salle du Québec, les frais liés à la webdiffusion seront partagés entre la FQME et l'organisateur.

La télévision :

Les contrats avec les chaînes nationales et étrangères publiques et privées (hertziennes, cryptées ou câblées) pour les compétitions de niveau provincial sont établis exclusivement par la FQME.

Les aspects commerciaux (droits TV, publicité) sont traités directement par la FQME.

Pour les prises de vue, l'organisateur se conformera aux directives des responsables de la chaîne ou des réalisateurs.

Les radios :

Les contacts avec les radios provinciales et nationale ou d'audience provinciale et nationale sont établis par la FQME, en collaboration avec l'Organisateur.

Promotion

Le matériel promotionnel (affiches, flyers, bannières de medias sociaux, etc) sont réalisées en respectant la charte graphique de la FQME.

Dans tous les cas, avant impression un exemplaire sera envoyé pour avis à la fédération à Roxanne Mercier (competition@fqme.qc.ca)

Le logo de la FQME doit être présent sur tous les supports :

- Affiches
- Flyers promotionnels
- Tout matériel lié à l'événement

Il devra être positionné dans un endroit distinct des autres logos ; de même sa taille doit être plus importante en restant cohérente avec les types de documents.

La mention : « la fédération québécoise de la montagne et de l'escalade *et L'organisateur* présentent » doit être systématiquement utilisée.

Les logos des partenaires commerciaux et ou institutionnels de l'organisateur et de la FQME seront positionnés les uns à côté des autres à un emplacement distinct du logo de la FQME.

Citations sonores :

Des citations sonores sont effectuées de manière cyclique par un animateur, pendant l'événement. Celles-ci mentionnent obligatoirement les éléments suivants :

- la FQME
- les partenaires de l'organisateur et de la Coupe Québec FQME

Site Internet :

Dans le cas où l'organisateur met en place un site ou une page dédiée à la compétition, les éléments suivants sont obligatoirement mis en oeuvre :

- un lien avec le site de la FQME
- affichage du logo de la FQME dans un endroit distinct des autres partenaires de l'organisateur et de la FQME
- affichage des partenaires de la Coupe Québec FQME

Medias sociaux :

La FQME devra créer un Événement Facebook au minimum 2 mois avant la tenue de l'événement. L'organisateur aura 1 semaine maximum pour le diffuser.

La FQME s'engage à diffuser régulièrement des informations et outils pertinents concernant l'événement.

ENTENTE entre L'ORGANISATEUR ET LA FÉDÉRATION

1.15 PAIEMENT ET TARIFICATION

La **FÉDÉRATION** s'engage à payer à l' **ORGANISATEUR** lors des événements locaux :

Événements de **bloc** :

- 52\$ des revenus provenant des inscriptions; C, B, A, Jr et Open

Événements de **difficulté** :

- 52\$ des revenus provenant des inscriptions; Jr, A, B et Open
- 32\$ des revenus provenant des inscriptions; C, D et E

Événements de **vitesse** :

- 40\$ des revenus provenant de tous les inscriptions

La **FÉDÉRATION** s'engage à payer à l' **ORGANISATEUR** lors des championnats :

Championnat de **bloc** :

- 85\$ des revenus provenant des inscriptions; C, B, A, Jr, et Open

Championnat de **difficulté** :

- 85\$ des revenus provenant des inscriptions; E, D, C, B, A, Jr et Open

Championnat **vitesse seulement** :

- 40\$ des revenus provenant de tous les inscriptions

L'**ORGANISATEUR** s'engage à payer à la **FÉDÉRATION** :

Frais de sanction d'événement :

- 150\$ de frais pour un événement local ou de série nationale (bloc et difficulté)
- 75\$ de frais pour un événement local, provincial ou de série nationale (vitesse)
- 350\$ de frais pour un événement provincial (bloc et difficulté)

Autre frais :

Tel que mentionné dans la section 1 de ce document, la **FÉDÉRATION** invite fortement les **ORGANISATEURS** à effectuer un don au montant proposé par

inscriptions suite à la réception du paiement de la **FÉDÉRATION**. Le don sera bonifié de 240% par le ministère dans le cadre du programme Placement Sport et soutiendra le développement du sport au Québec.

Montants proposés :

- 7\$ par inscriptions pour un événement local excluant la vitesse
- 5\$ par inscriptions pour un événement de vitesse seulement
- 10\$ par inscription pour un championnat

La **FÉDÉRATION** effectuera un paiement de la totalité des inscriptions dans les 30 jours suivant la réception de la facture.

L'**ORGANISATEUR** effectuera un paiement de la sanction dans les 15 jours suivant la réception de la facture.

L'**ORGANISATEUR**, s'il le désire, pourra effectuer un paiement des autres frais dans un délai de 15 jours suivant la réception du paiement de la **FÉDÉRATION**. Le paiement peut se faire sous forme de DON ou autre, au choix de l' **ORGANISATEUR**.

1.16 OBLIGATIONS DE L'ORGANISATEUR

L'**ORGANISATEUR** doit disposer des espaces suivants :

- Une aire d'accueil pour les participants.
- Une zone d'isolation.
- Une zone de transit.
- Une salle pour les bénévoles (juges, ouvreurs et autres bénévoles).
- Une section d'échauffement.
- Un espace de compétition suffisant pour la tenue de l'événement et prêt à accueillir les athlètes.
- Un espace sécuritaire pour les spectateurs pouvant accueillir au moins 200 spectateurs.
- Un espace pour afficher les résultats.
- Un ou des espaces pour permettre aux compétiteurs de se changer (vestiaires).
- Fournir des installations sanitaires selon les normes de la régie du bâtiment du QC.
- Retourner les routes marker et autre support visuel à ses frais à la FQME en cas de besoin.

La **FÉDÉRATION** se réserve le droit de demander à l'organisateur un plan d'aménagement pour votre événement.

L'**ORGANISATEUR** s'engage à ses frais à :

- Être membre en règle de la **FÉDÉRATION** au plus tard 30 jours avant la tenue de son événement. En cas de non-respect, les frais de sanction seront doublés ainsi que les frais d'inscriptions à la **FÉDÉRATION**.
- Effectuer une cérémonie d'ouverture et de fermeture professionnelle et adaptée à l'événement.

Promotion :

- Fournir toutes les informations nécessaires à la promotion de l'événement à la FQME au plus tard 1 mois avant l'événement :
 - horaire prévisionnel
 - format de la compétition
 - plan d'aménagement si requis
 - nombre de bénévole recherché
- Fournir les logos de son organisme et de l'événement à la FQME, au plus tard 1 mois avant l'événement.
- Inclure le logo officiel de la Coupe Québec sur ses outils de promotion de l'événement (t-shirt, affiches, etc.) qui ne sont pas encore distribués lors de la demande de sanction.
- Partager l'ensemble des événements publiés par la FQME sur Facebook dans un délai inférieur à 48 heures (ouvrables) après la publication de la FQME
- Faire la promotion (annoncer) l'événement de la coupe Québec suivante lors de la cérémonie ou mot de fermeture de l'événement
- Faire approuver l'affiche de son événement par la FQME avant la publication de celle-ci.

Ressources humaines et matérielles

- Aménager le site de compétition et respecter les règlements de la Coupe Québec.
- Fournir un animateur ou DJ compétent pour l'événement.
- Fournir des ouvriers afin de compléter l'équipe d'ouvriers fournis par la FQME
- Fournir le nombre minimal de bénévoles pour l'événement.
- Fournir une corde pour délimiter la zone de compétition et la zone du public
- Fournir le matériel nécessaire au bon déroulement de l'activité (cordes en bon état, matelas en quantité suffisante et outils. etc.).
- Fournir le matériel nécessaire à l'aménagement de la logistique (tables, chaises, imprimante, estrades).
- Fournir des assureurs compétents. (Compétition de difficulté)
- Fournir de la nourriture et des boissons pour les bénévoles durant la journée (à la discrétion de l'organisateur).
- Fournir toutes les prises, volumes et structures pour la tenue de l'événement
- Fournir un podium

1.17 OBLIGATIONS DE LA FÉDÉRATION

La **FÉDÉRATION** s'engage à ses frais à :

Administration:

- Gérer les inscriptions pour l'événement sanctionné selon les termes de la **FÉDÉRATION**.
- S'assurer que tous les compétiteurs seront membres de la FQME (adhésion compétitive ou journalière).

Ressources humaines et matérielles :

- Prêter du matériel en cas de demande de l'**ORGANISATEUR** (si disponible).
- Assigner et rémunérer le chef ouvrier, son assistant et un apprenti, selon le format de la compétition.
- Assigner et rémunérer le juge en chef et son assistant
- Aider l'organisateur dans la recherche de bénévole pour l'occasion sur demande.
- Fournir les fiches d'inscriptions, de pointages et des documents électroniques pour la compilation des résultats.
- Fournir des prix provenant des commanditaires officiels du circuit (si disponible).
- Fournir des médailles pour les épreuves de bloc et de difficulté et de vitesse
- Fournir une équipe médicale
- Fournir sur demande des chronomètres gratuitement pour le bloc et la vitesse (au besoin)
- Fournir au besoin un soutien technique lors de l'organisation.
- Fournir une personne lors de l'événement (soutiens à l'inscription ou à la compilation des points)
- Fournir un moyen d'identification pour les officiels
- Fournir les caméras pour les contestations dans les événements de série nationale ou les championnats
- Fournir un service de diffusion en direct si disponible (streaming)
- Fournir sur demande et sur disponibilité des équipements afin de permettre le visionnement des parcours lors des événements avec format flash
- Fournir les routes marker adaptés à l'événement.

1.18 OBLIGATION MUTUELLE

La gestion et les profits de la vente d'alcool et de nourriture sont à la discrétion **de l'ORGANISATEUR**. Une entente sur la vente et consommation d'alcool devra être signée auprès de la **FÉDÉRATION** au moins 45 jours avant l'événement.

La **FÉDÉRATION** ainsi que L'**ORGANISATEUR** prendront ensemble la décision finale sur les montants accordés aux différentes bourses le cas échéant. Cette

entente devra être signée au moins 45 jours avant la tenue de l'événement.

RÉSILIATION

Dans l'éventualité où L'**ORGANISATEUR** déciderait de résilier le présent contrat, par le biais d'un préavis écrit reçu :

- Dans un délai de plus de 30 jours précédant la date de l'événement: aucuns frais ne seront chargés.
- Dans un délai entre 15 et 30 jours précédant la date de l'événement: la **FÉDÉRATION** devra exiger des frais d'annulation pour couvrir les dépenses de changement encourues.
 - Des frais de 500\$ seront chargés pour un événement local.
 - Des frais de 1000\$ seront chargés pour un événement de série nationale ou championnat
- Dans un délai de moins de 15 jours précédant la date de l'événement: la **FÉDÉRATION** devra exiger des frais d'annulation pour couvrir les frais administratifs, les réclamations de la part des participants, fournisseurs et commanditaires.
 - Des frais de 5000\$ seront chargés pour un événement local.
 - Des frais de 10000\$ seront chargés pour un événement de série nationale ou championnat

SANCTION

La **FÉDÉRATION** se réserve le droit de sanctionner le non-respect des clauses énumérées ci-dessus (délais, promotion, problèmes liés à la sécurité, traitement des travailleurs et bénévoles).

La **FÉDÉRATION** ajoutera, des frais de 50\$ par éléments non respectés seront ajoutés, aux frais de sanctions déjà prévus.

Dépendant de la gravité de la situation le représentant de la fédération :

- émettre un avertissement : après 2 avertissements le centre ne pourra pas organiser de CQ lors de la prochaine saison
NB : plusieurs avertissements peuvent être émis lors du même événement pour le manquement à plusieurs des points du contrat.

La **FÉDÉRATION** ajoutera aux frais de l'**ORGANISATEUR**, le montant nécessaire afin de couvrir les dépenses nécessaire afin de corriger la situation.